



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la Désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(5)/2/Add.3
23 août 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Cinquième session
Genève, 1^{er}-12 octobre 2001
Point 6 *b* de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME ET BUDGET

**RAPPORT SUR L'ÉTAT DES FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE
DE LA CONVENTION POUR 2000-2001**

Note du secrétariat

Additif

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 5	4
A. Mandat	1 - 3	4
B. Champ du rapport	4 - 5	4
II. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET	6 - 67	5
A. Fonds d'affectation spéciale pour le budget de base et les activités supplémentaires.....	6 - 64	5
B. Contribution supplémentaire du Gouvernement du pays d'accueil (Fonds de Bonn) au financement des activités liées à la Convention	65	29
C. Fonds spécial pour la participation	66 - 67	30
III. RESSOURCES HUMAINES	68 - 69	31
A. Budget de base	68	31
B. Dépenses d'appui aux programmes	69	32
IV. RÉSERVE DE TRÉSORERIE	70 - 71	32
V. SERVICES ADMINISTRATIFS COMMUNS À BONN	72	32

Tableaux

	<u>Page</u>
1. Récapitulatif des recettes de l'exercice biennal au 30 juin 2001	5
2. Budget de base approuvé pour 2000-2001	6
3. Dépenses en 2000-2001 par programme	7
4. Total des dépenses en 2000-2001 par objet de dépense	8
5. Dépenses au titre des organes directeurs en 2000-2001	9
6. Dépenses au titre de la direction exécutive et de l'administration en 2000-2001	9
7. Dépenses au titre de l'appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires en 2000-2001	10
8. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre de la Convention en 2000-2001	13
9. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l'Afrique en 2000-2001	15
10. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l'Asie en 2000-2001	17
11. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en 2000-2001	20
12. Dépenses engagées en 2000-2001 pour faciliter la mise en œuvre et la coordination dans la région de la Méditerranée septentrionale et d'autres pays	22
13. Dépenses engagées en 2000-2001 au titre des relations extérieures et de l'information et des ONG	23
14. Dépenses en 2000-2001 au titre de l'administration et des finances	25
15. Recettes et dépenses du Mécanisme mondial en 2000	26
16. Recettes et dépenses du Mécanisme mondial en 2001	28
17. Contribution supplémentaire du Gouvernement du pays d'accueil (Fonds de Bonn) au financement des activités liées à la Convention pour 2000-2001	29
18. Situation du Fonds spécial pour la participation - Rapport sur les dépenses au 30 juin 2001	30
19. Comparaison des postes approuvés et des postes pourvus pour 2001 au 30 juin 2001	31

I. INTRODUCTION

A. Mandat

1. En vertu de l'alinéa *d* de l'article 10 du règlement intérieur de la Conférence des Parties (ICCD/COP(1)/11/Add.1), l'ordre du jour provisoire de chaque session ordinaire de la Conférence des Parties comprend, selon le cas, le projet de budget ainsi que toutes les questions ayant trait aux comptes et aux arrangements financiers.
2. Dans sa décision 4/COP.4 relative au programme et budget pour l'exercice biennal 2000-2001, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de lui rendre compte à sa cinquième session de l'exécution du budget de la Convention ainsi que de l'état des fonds d'affectation spéciale constitués en application des règles de gestion financière. Dans cette même décision, le Secrétaire exécutif était prié de rendre compte à la cinquième session de la Conférence des Parties des résultats des consultations tenues avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques concernant la mise en place à Bonn de services administratifs communs.
3. Le présent document rend compte des recettes et dépenses effectives de l'exercice biennal au 30 juin 2001 ainsi que du montant estimatif des recettes et dépenses au 31 décembre 2001. Pour établir les projections de dépenses, on a tablé sur le fait que toutes les Parties auront versé leurs arriérés de contribution pour la fin de l'année 2001. Le présent document renseigne sur l'état des fonds, mais aussi sur l'exécution des programmes et les résultats obtenus. On y a tenu compte de la décision 4/COP.4, qui autorise le Secrétaire exécutif à opérer des transferts entre les lignes de crédit 1 à 6 du budget approuvé pour l'exercice biennal 2000-2001, jusqu'à concurrence d'un montant global correspondant à 15 % du montant estimatif total des dépenses prévues au titre de ces lignes de crédit, étant entendu que, pour chacune d'entre elles, la réduction devra rester inférieure à 25 %, en particulier pour le financement des deux réunions du bureau de la Conférence des Parties et des réunions du bureau du Comité de la science et de la technologie.

B. Champ du rapport

4. Le présent document est structuré comme suit:
 - La section II contient des informations sur la situation budgétaire pour l'exercice biennal des quatre fonds d'affectation spéciale gérés par le secrétariat, à savoir: le Fonds général d'affectation spéciale pour le budget de base (Fonds général), le Fonds d'affectation spéciale pour les activités supplémentaires de la Convention (Fonds supplémentaire), le Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus de la Convention (Fonds pour la participation) et le Fonds d'affectation spéciale pour la contribution supplémentaire du Gouvernement du pays hôte aux activités de la Convention (Fonds de Bonn).
 - La section III donne des renseignements sur la gestion des ressources humaines.
 - La section IV présente la situation de la réserve de trésorerie.
 - La section V renseigne sur la mise en place de services administratifs communs à Bonn.

5. Le présent document doit être lu en parallèle avec le rapport sur l'état du Fonds supplémentaire, reproduit sous la cote ICCD/COP(5)/2/Add.4. Il reprend dans ses grandes lignes la structure d'un document publié précédemment (ICCD/COP(4)/2/Add.6), qui rendait compte des recettes et des dépenses effectives des fonds d'affectation spéciale de la Convention à la date du 30 juin 2000 et du montant estimatif des dépenses au 31 décembre 2000, et en actualise l'information.

II. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET

A. Fonds d'affectation spéciale pour le budget de base et les activités supplémentaires

1. Rapport sur les recettes

6. L'état des contributions au Fonds général et au Fonds supplémentaire de la Convention est récapitulé au tableau 1 ci-après:

Tableau 1. Récapitulatif des recettes de l'exercice biennal au 30 juin 2001
(en dollars^a)

Source	Budget approuvé de l'exercice biennal	Contributions au budget de base reçues au 30 juin 2001	%	Contributions au Fonds supplémentaire au 30 juin 2001
Solde du Fonds général reporté de 1991 ¹		561 641		
Contributions statutaires des Parties	12 859 300	7 468 721	58,1	
Contribution spéciale de l'Allemagne	1 136 400 (2 millions de DM)	976 465 (2 millions de DM)	85,9	0
Solde du Fonds supplémentaire reporté de la période précédente ²				2 544 457
Contributions volontaires au Fonds supplémentaire				3 303 859
Total partiel	13 995 700	9 006 827	64,4	5 848 316
Économies de l'année précédente sur le revenu des obligations		146 237		185 278
Revenu des intérêts		130 628		235 396
Total	13 995 700	9 283 692	66,3	6 268 990

¹ Ce solde englobe la réserve de trésorerie, soit 417 011 dollars.

² Ce solde englobe les réserves de trésorerie obligatoires ainsi que des fonds supplémentaires réservés dont les activités correspondantes n'avaient pas encore été entreprises à la fin de l'année, ou dont l'utilisation était en attente d'autorisation par les donateurs.

^a Dans le présent document, «dollar» s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

7. Au 30 juin 2001, 78 Parties n'avaient pas versé leur contribution pour l'année 2000 et 37 seulement avaient acquitté intégralement leur contribution pour la totalité de l'exercice biennal. Le montant des contributions recouvrées représente 58,1 % (7 468 721 dollars) du budget approuvé tandis que les contributions non acquittées en représentent 41,9 % (5 390 579 dollars). Le Secrétaire exécutif continue d'adresser des lettres de rappel indiquant que toutes les Parties qui ne l'ont pas encore fait devraient verser sans tarder l'intégralité de leur contribution. L'état des contributions aux fonds d'affectation spéciale de la Convention figure dans le document ICCD/COP(5)/2/Add.6.

8. S'ajoutant à ce qui précède, une contribution volontaire de 976 465 dollars a été reçue du Gouvernement du pays hôte conformément à l'accord de siège. Cette contribution est comptabilisée dans le tableau 1. Il convient de noter que le montant estimatif approuvé a été calculé sur la base du taux de change appliqué par l'ONU en novembre 1999, tandis que la contribution effective est établie d'après le taux de change de l'ONU en vigueur au moment des versements en 2000 et 2001.

Tableau 2. Budget de base approuvé pour 2000-2001
(en dollars)

	2000	2001	Total
Dépenses des programmes	5 984 500	6 256 700	12 241 200
Frais généraux (versement ONU)	778 000	813 400	1 591 400
Augmentation des réserves de trésorerie ¹	135 400	27 700	163 100
Total, budget approuvé	6 897 900	7 097 800	13 995 700
Moins la contribution du pays hôte	568 200	568 200	1 136 400
Total net (appliqué au barème indicatif des contributions)	6 329 700	6 529 600	12 859 300

¹ À sa deuxième session, la Conférence des Parties a réaffirmé que la réserve de trésorerie inscrite au Fonds général serait fixée à 8,3 % du budget de base.

2. Rapport sur les dépenses

9. Les tableaux 3 et 4 récapitulent, respectivement, les dépenses effectives au titre du Fonds d'affectation générale et du Fonds d'affectation supplémentaire au 30 juin 2001 ainsi que le total du montant estimatif des dépenses pour l'exercice biennal, ventilés par programme et objet de dépenses.

Tableau 3. Dépenses en 2000-2001 par programme
(en dollars)

Programme	Budget 2000-2001 approuvé	Dépenses effectives au 30 juin 2001	Dépenses estimatives du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2001	Total estimatif des dépenses au 31 décembre 2001	%	Fonds supplémentaire au 30 juin 2001
Organes directeurs	115 000	48 478	66 522	115 000	100,0	0
Direction exécutive et administration	1 548 800	1 040 730	447 000	1 487 730	96,1	0
Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires	1 065 800	825 581	232 580	1 058 161	99,3	837 524
Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination	3 882 100	2 336 385	1 366 500	3 702 885	95,4	3 269 014
Relations extérieures – Information et ONG	946 200	665 517	279 000	944 517	99,8	479 307
Administration et finances	2 033 300	1 193 809	794 000	1 987 809	97,8	0
Mécanisme mondial	2 650 000	1 597 400	1 052 600	2 650 000	100,0	0
Total partiel	12 241 200	7 707 900	4 238 202	11 946 102	97,6	4 585 845
Dépenses d'appui au programme ¹	1 591 400	1 002 027	550 966	1 552 993	97,6	596 160
Total²	13 832 600	8 709 927	4 789 168	13 499 095	97,6	5 182 005

¹ Conformément à la circulaire pertinente de l'ONU (ST/SGP/188, par. 47), une déduction correspondant à 13 % du montant des dépenses effectuées à l'aide de ressources provenant des fonds d'affectation spéciale est opérée au titre de l'appui aux programmes, sauf exception autorisée par le Contrôleur.

² Ce total n'englobe pas la réserve de trésorerie, soit 8,3 %.

Tableau 4. Total des dépenses en 2000-2001 par objet de dépense
(en dollars)

Objet de dépense	Budget 2000-2001	Dépenses effectives au 30 juin 2001	Dépenses estimatives du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2001	Total estimatif des dépenses au 31 décembre 2001	%	Fonds supplémentaire au 30 juin 2001
Dépenses de personnel	5 723 500	3 951 046	1 629 200	5 580 246	97,5	607 300
Consultants et experts	1 061 600	572 026	477 300	1 049 326	98,8	270 295
Frais de voyage des représentants et participants	37 600	30 997	6 000	36 997	98,4	1 362 947
Frais de voyage du personnel	1 267 400	829 042	434 792	1 263 834	99,7	382 572
Services contractuels	633 400	287 591	257 500	545 091	86,1	294 644
Dépenses générales de fonctionnement	669 700	365 413	260 000	625 413	93,4	0
Frais de représentation	48 000	20 086	27 810	47 896	99,8	0
Fournitures et accessoires	150 000	54 299	93 000	147 299	98,2	0
Dons + contributions (MM)	2 650 000	1 597 400	1 052 600	2 650 000	100,0	1 668 087
Total partiel	12 241 200	7 707 900	4 238 202	11 946 102	97,6	4 585 845
Dépenses d'appui aux programmes	1 591 400	1 002 027	550 966	1 552 993	97,6	596 160
Total	13 832 600	8 709 927	4 789 168	13 499 095	97,6	5 182 005

10. Il ressort des tableaux 3 et 4 que le niveau global des dépenses au titre du budget de base est de 97,6 % du budget approuvé. Le plus gros des économies a été réalisé au chapitre des services contractuels car les services d'interprétation nécessaires à la réunion du Groupe de travail spécial, qui étaient précédemment inscrits au titre de cette rubrique budgétaire, ont été fournis par l'ONU.

3. Mise en œuvre des programmes

3.1 Organes directeurs

Tableau 5. Dépenses au titre des organes directeurs en 2000-2001
(en dollars)

Objet de dépense	Budget 2000-2001	Dépenses effectives au 30 juin 2001	Dépenses estimatives du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2001	Total estimatif des dépenses au 31 décembre 2001	%
Frais de voyage du personnel	75 000	30 788	44 212	75 000	100,0
Frais de représentation	40 000	17 690	22 310	40 000	100,0
Total	115 000	48 478	66 522	115 000	100,0

11. Les dépenses au titre de ce programme devraient atteindre 115 000 dollars d'ici à la fin de l'exercice biennal. Les fonds correspondants servent à financer les frais de voyage des techniciens du Siège de l'ONU (New York) dont les services sont nécessaires pour appuyer les sessions de la Conférence des Parties. Ils serviront aussi à financer l'organisation, par le secrétariat, de réceptions officielles à l'occasion des sessions de la Conférence des Parties.

3.2 Direction exécutive et administration

Tableau 6. Dépenses au titre de la direction exécutive et de l'administration en 2000-2001
(en dollars)

Objet de dépense	Budget 2000-2001	Dépenses effectives au 30 juin 2001	Dépenses estimatives du 1 ^{er} juil. au 31 déc. 2001	Total estimatif des dépenses au 31 déc. 2001	%	Fonds supplémentaire
Dépenses de personnel (1 SSG, 1 D-1, 1 P-3, 2 G)	1 065 800	705 648	300 200	1 005 848	94,4	0
Consultants et experts	20 000	12 120	7 800	19 920	99,6	0
Frais de voyage du personnel	450 000	319 156	130 000	449 156	99,8	0
Services contractuels	5 000	1 410	3 500	4 910	98,2	0
Frais de représentation	8 000	2 396	5 500	7 896	98,7	0
Total	1 548 800	1 040 730	447 000	1 487 730	96,1	0

12. Le montant estimatif des dépenses de l'exercice biennal au titre de ce programme est de 1 487 730 dollars, soit 96,1 % du budget approuvé, se ventilant comme suit: traitements et autres dépenses de personnel relevant de la Direction exécutive et de l'administration, frais de voyage du personnel et frais de représentation.

13. Les responsables du programme Direction exécutive et administration ont défini les grandes orientations en se fondant sur les décisions de la Conférence des Parties et ont coordonné les activités du secrétariat. Ils ont accordé une attention particulière à l'intégration des programmes d'action nationaux dans les programmes de développement des pays en développement touchés et de leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux. Dans ses relations extérieures, le Secrétaire exécutif a accordé un rang de priorité élevé au resserrement des relations de coopération avec les secrétariats d'autres conventions pertinentes, les organes des Nations Unies, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales. La priorité a également été accordée à l'action de sensibilisation et de plaidoyer concernant les questions liées à la désertification. Depuis le début de l'exercice biennal, 15 Parties ont adhéré à la Convention ou l'ont ratifiée, portant le nombre total de Parties à 175 au 30 juin 2001. De nouvelles adhésions sont attendues d'ici à la fin de l'année.

3.3 Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires

Tableau 7. Dépenses au titre de l'appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires en 2000-2001 (en dollars)

Objet de dépense	Budget 2000-2001	Dépenses effectives au 30 juin 01	Dépenses estimatives du 1 ^{er} juillet au 31 déc. 01	Total estimatif des dépenses	%	Fonds supplémentaire au 30 juin 2001
Dépenses de personnel (2 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 1 G)	742 200	549 158	186 000	735 158	99,1	81 116
Consultants et experts	162 000	159 001	3 000	162 001	100,0	9 269
Frais de voyage des participants et représentants	37 600	30 997	6 000	36 997	98,4	103 790
Frais de voyage du personnel	80 000	66 425	13 580	80 005	100,0	16 283
Services contractuels	44 000	20 000	24 000	44 000	100,0	190 915
Dons et contributions	0	0	0	0	0,0	348 844
Total	1 065 800	825 581	232 580	1 058 161	99,3	750 217

14. Sur les 1 058 161 dollars auxquels devrait, selon les estimations, se chiffrer le montant total des dépenses, 735 158 servent à financer les traitements et autres dépenses de personnel, 162 001 l'établissement de la documentation officielle de la Conférence des Parties, 36 997 les frais de voyage des représentants à la réunion du bureau du CST, 80 005 les frais de voyage du personnel envoyé à des ateliers scientifiques et à des réunions de groupes spéciaux d'experts et 44 000 les services d'interprétation.

15. Quatre réunions du bureau de la Conférence et deux réunions du bureau du Comité de la science et de la technologie se tiendront durant l'exercice biennal.

16. La quatrième session de la Conférence des Parties s'est tenue à Bonn (Allemagne) du 11 au 22 décembre 2000. Le Groupe de travail spécial s'est réuni du 15 au 21 décembre 2000 pour entamer l'examen des rapports sur la mise en œuvre de la Convention soumis aux troisième et quatrième sessions de la Conférence des Parties. La Conférence a pris des mesures pour renforcer encore la mise en œuvre de la Convention et a adopté des décisions concernant une annexe supplémentaire à la Convention relative à la mise en œuvre au niveau régional pour l'Europe centrale et orientale ainsi que la collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial et l'amélioration de l'utilité et de l'efficacité du Comité de la science et de la technologie, entre autres questions. Comme indiqué au tableau 21 du document ICCD/COP(5)/2/Add.1, le montant total des coûts supplémentaires, soit 835 000 dollars, englobant les frais généraux de la tenue de la quatrième session de la Conférence des Parties à Bonn, a été financé au titre du «Fonds de Bonn», d'une contribution supplémentaire de l'Allemagne et d'économies réalisées sur le budget de base, comme cela a été autorisé par la Conférence des Parties.

17. Une soixantaine de documents de présession et de session ont été établis pour la quatrième session de la Conférence des Parties et les réunions de ses organes subsidiaires, y compris le Groupe de travail spécial. En 2001, une quarantaine de documents de présession seront soumis à la cinquième session.

18. Parallèlement aux séances officielles de la quatrième session de la Conférence des Parties, il a été organisé les 11 et 12 décembre 2000 une troisième Table ronde interparlementaire à laquelle ont participé 34 parlementaires de 20 pays du monde entier. Le texte de la Déclaration des parlementaires a été incorporé dans le rapport final de la quatrième session de la Conférence des Parties. La quatrième Table ronde interparlementaire sera organisée durant la cinquième session.

19. Le Groupe de travail spécial s'est de nouveau réuni du 19 mars au 6 avril 2001 pour achever l'examen des rapports sur la mise en œuvre de la Convention, avec la participation de délégations de 93 pays Parties et organisations internationales. Conformément à la décision 11/COP.1, des représentants du CST et du Mécanisme mondial ont également participé à cette reprise de session. Comme le prévoit son mandat, le Groupe de travail spécial a fait à la Conférence des Parties un certain nombre de recommandations, dont le texte figure dans le rapport final de la quatrième session. Les dépenses locales liées à la session sont portées au titre du programme administratif.

20. La cinquième session de la Conférence des Parties se tiendra à Genève (Suisse) du 1^{er} au 12 octobre 2001. On y attend des délégations de 175 Parties et observateurs ainsi que des représentants de plusieurs organisations internationales. À cette session, la Conférence des Parties pourrait étudier, entre autres, les questions suivantes: adoption du programme et du budget pour l'exercice biennal 2002-2003, rapport final du Groupe de travail spécial, procédures ou mécanismes institutionnels supplémentaires d'examen de la mise en œuvre de la Convention et amélioration de l'utilité et de l'efficacité du Comité de la science et de la technologie. Un groupe de travail d'experts à composition non limitée se réunira pour analyser les procédures de règlement des questions, de conciliation et d'arbitrage. Les frais de voyage du personnel sont englobés dans les estimations concernant chaque programme et les fournitures dans le programme administratif.

21. Le Groupe spécial d'experts sur les connaissances traditionnelles et le Groupe spécial d'experts sur les systèmes d'alerte précoce se sont réunis en 2000. Le premier a poursuivi les travaux commencés en 1999 pour élaborer de nouveaux critères appropriés dans l'optique des activités à mener sur les repères et indicateurs à appliquer par les centres nationaux de liaison, et le second s'est réuni pour la première fois pour étudier la question des systèmes d'alerte précoce en cas de désertification au sens large. Conformément à la décision 14/COP.4, le Groupe spécial d'experts sur les systèmes d'alerte précoce s'est réuni de nouveau en 2001. La première phase de l'étude-évaluation des réseaux existants a été menée à son terme. Les objectifs assignés à la deuxième phase ont été approuvés par la Conférence des Parties sur recommandation du bureau du Comité de la science et de la technologie et il a été demandé au secrétariat de conclure, avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), des arrangements contractuels en vue de la mise en œuvre de cette phase.

3.4 Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination

Tableau 8. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre de la Convention en 2000-2001
(en dollars)

Objet de dépense	Budget 2000-2001	Unité Afrique	Unité Asie	Unité ALC	Unité Méd. sept.	Total effectif au 30 juin 2001	Dépenses estimatives du 1 ^{er} juil. au 31 déc. 2001	Dépenses totales 2000-2001	%	Fonds suppl. au 30 juin 2001
Dépenses de personnel (1 D-1*, 3 P-5, 4 P-4, 3 P-3, 4 G)	2 764 100	487 283	678 715	348 059	226 238	1 740 295	879 000	2 619 295	94,8	148 998
Consultants et experts	695 600	137 517	64 709	121 100	0	323 326	360 500	683 826	98,3	239 554
Frais de voyage des représentants et participants	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	1 031 484
Frais de voyage du personnel	402 400	75 228	102 569	93 151	1 816	272 764	127 000	399 764	99,3	337 635
Services contractuels	20 000	0	0	0	0	0	0	0	0,0	55 188
Dons	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	1 456 155
Total	3 882 100	700 028	845 993	562 310	228 054	2 336 385	1 366 500	3 702 885	95,4	3 269 014

* Un poste D-1 et un poste G ont été inscrits au sous-programme Asie; leur titulaire assure des fonctions dans le cadre de la coordination de la politique en matière de programme.

22. Il convient de souligner que dans bien des cas le secrétariat a, au titre du programme relatif à la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination, soutenu des activités en collaboration avec d'autres acteurs, aux niveaux bilatéral ou multilatéral, pour obtenir les meilleurs résultats possibles.

23. Au cours de l'exercice biennal, au titre de la facilitation de la mise en œuvre, on a formulé, lancé et exécuté des programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux et appuyé l'élaboration des rapports nationaux à l'intention de la Conférence des Parties. L'organisation de 15 réunions sous-régionales, de 28 réunions et ateliers régionaux et de 6 réunions interrégionales a été soutenue par le Fonds supplémentaire. Plusieurs autres séminaires, ateliers et réunions en rapport avec la Convention tenus aux niveaux national, sous-régional ou régional, ont été facilités par l'intermédiaire de diverses institutions sous-régionales, régionales et non gouvernementales.

24. En 2000, 73 pays touchés de régions autres que l'Afrique avaient présenté leur rapport national à la quatrième session de la Conférence des Parties. Si l'on ajoute les rapports établis par les pays d'Afrique en 1999, on note qu'au total 114 rapports nationaux ont été élaborés par des pays touchés et soumis à la Conférence des Parties pour examen. À ce nombre vient s'ajouter celui des rapports présentés par les pays développés, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales au sujet de leurs activités en Afrique et dans d'autres régions, soit un nombre total de rapports soumis à la Conférence des Parties de 175.

25. Trente et un programmes d'action nationaux ont été finalisés dont huit depuis 1999. Au moins sept autres devraient l'être avant la fin de 2001. Sept programmes d'action sous-régionaux ont été finalisés. Six réseaux thématiques (RT) régionaux ont été établis pour la région de l'Afrique et celle de l'Asie; deux d'entre eux ont été lancés en Afrique et trois en Asie. Un autre réseau thématique en Afrique et un en Asie devraient être lancés pour la fin de l'année 2001. Trois unités de coordination régionale ont commencé à aider les pays des régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et Caraïbes, conformément aux décisions prises lors des réunions régionales correspondantes.

26. L'élaboration et la finalisation de programmes d'action ont permis d'intensifier la mise en œuvre de la Convention dans les pays touchés de toutes les régions. On s'est attaché avant tout, lors de l'exercice biennal en cours, à soutenir la conclusion d'accords de partenariat aux fins tant de la promotion de la mise en œuvre que de l'intégration des programmes d'action nationaux dans des stratégies de développement durable, actions qui ont d'ailleurs débuté à l'occasion de réunions consultatives de coordination.

Tableau 9. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l'Afrique en 2000-2001 (en dollars)

Objet de dépense	Budget de base Dépenses effectives au 30 juin 2001	Budget de base Dépenses estimatives du 1 ^{er} juil. au 30 déc. 2001	Budget de base Total estimatif des dépenses	Fonds suppl. Dépenses effectives au 30 juin 2001	Fonds suppl. Dépenses estimatives du 1 ^{er} juil. au 31 déc. 2001	Fonds suppl. Total estimatif des dépenses au 31 déc. 2001
Dépenses de personnel (1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 G)	487 283	289 280	776 563	145 998	58 600	204 598
Consultants et experts	137 517	150 000	287 517	49 787	35 000	84 787
Frais de voyage des représentants et participants	0	0	0	438 651	300 000	738 651
Frais de voyage du personnel	75 228	37 000	112 228	154 268	75 000	229 268
Services contractuels	0	0	0	21 289	30 000	51 289
Dons	0	0	0	447 573	130 000	577 573
Total	700 028	476 280	1 176 308	1 257 566	628 600	1 886 166

27. Sur le total estimatif de 1 176 308 dollars du budget de base, 776 563 sont destinés aux traitements et autres dépenses de personnel. Bien qu'un fonctionnaire du grade P-4 soit inscrit à la rubrique des dépenses de l'unité de facilitation pour l'Afrique, il convient de noter que jusqu'à 70 % de la capacité de l'intéressé ont été consacrés à des affectations à des tâches de portée mondiale, particulièrement le FEM et la collaboration avec le secrétariat d'autres conventions. Un montant de 112 228 dollars sert à financer les frais de voyage du personnel envoyé à des réunions nationales, régionales ou sous-régionales et 287 517 à des consultants et experts chargés de préparer des réunions régionales et sous-régionales. Un montant estimatif de 1 886 166 dollars devra être tiré sur le Fonds supplémentaire pour appuyer les activités de facilitation.

28. Les pays touchés Parties d'Afrique ont été aidés à élaborer et mettre en œuvre leur programme d'action national. À cette fin, une vingtaine de forums ou séminaires nationaux ont été organisés. De plus, une réunion de consultation entre certains pays touchés d'Afrique et leurs partenaires de développement a été organisée à Cotonou (Bénin) en février 2000 afin de promouvoir l'intégration des programmes d'action nationaux dans les stratégies nationales de développement durable et de lancer les processus consultatifs préalables à la conclusion d'accords de partenariat. Dans le cadre du suivi de la réunion de Cotonou et pour aider les pays à mieux intégrer le processus de mise en œuvre de leur programme d'action national, le secrétariat a organisé avec le secrétariat du groupe des pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique)

deux ateliers sur l'intégration des activités prioritaires relatives à la lutte contre la désertification dans les stratégies d'appui aux pays dans le cadre de l'Accord de partenariat ACP – Union européenne. Y ont participé des centres de liaison nationaux de la Convention et des ordonnateurs de dépenses nationaux du Fonds européen de développement (FED) provenant de pays d'Afrique orientale et australe pour l'atelier tenu à Addis-Abeba (Éthiopie) en avril 2001 et de pays d'Afrique occidentale et centrale pour l'atelier de Cotonou (Bénin) tenu en mai 2001. Chacun de ces ateliers était suivi d'une réunion de consultation d'une journée visant à étudier l'état de l'application des programmes d'action nationaux qui avaient été finalisés.

29. La mise au point des programmes d'action sous-régionaux et la mobilisation des ressources nécessaires à leur mise en œuvre ont fait l'objet de six réunions sous-régionales. À l'échelon régional, la quatrième et la cinquième conférences régionales pour l'Afrique ont eu pour objet de procéder à un examen approfondi et détaillé de la mise en œuvre de la Convention en Afrique. Deux réseaux thématiques pour l'Afrique ont été officiellement lancés et un troisième entrera en activité avant la fin de 2001.

30. En sus des activités susmentionnées, l'organisation de plusieurs autres réunions et séminaires est facilitée par l'intermédiaire de diverses institutions sous-régionales, régionales et non gouvernementales. Le secrétariat a appuyé ces activités de facilitation par le biais de l'unité de coordination régionale pour l'Afrique.

31. Les pays Parties d'Afrique ont été en outre aidés à établir leurs communications au Groupe de travail spécial chargé d'examiner la mise en œuvre, qui s'est réuni durant la quatrième session de la Conférence des Parties et en période d'intersessions, en mars-avril 2001 à Bonn.

32. Les résultats des activités de facilitation entreprises dans la région de l'Afrique peuvent se récapituler comme suit:

a) Depuis 1999, six pays d'Afrique ont finalisé leur programme d'action national, portant à 19 le total pour cette région. Quatre autres pays d'Afrique ont l'intention de mener à bien l'élaboration de leur programme d'action national avant la fin de 2001. Plusieurs pays sont en contact étroit avec leurs partenaires bilatéraux et internationaux, l'objectif étant d'organiser en commun une réunion de coordination consultative destinée à faciliter la conclusion d'accords de partenariat, comme le prévoient les dispositions pertinentes de la Convention. L'intégration des programmes d'action nationaux dans les stratégies de développement des pays touchés s'est considérablement améliorée grâce au processus consultatif engagé entre les pays concernés et leurs partenaires de coopération;

b) À l'échelon sous-régional, quatre programmes d'action sous-régionaux en sont au stade de la mise en œuvre. L'élaboration d'un cinquième a été lancée;

c) Depuis la désignation des centres de liaison institutionnels en 1999, trois des six réseaux thématiques prévus pour l'Afrique ont été lancés, deux d'entre eux ayant déjà fait l'objet d'une réunion officielle de mise en route en présence de tous les membres. Une troisième réunion de lancement sera organisée avant la fin 2001. Les travaux préalables à l'entrée en activité de ces trois réseaux thématiques sont bien engagés, avec le soutien de l'unité de coordination régionale pour l'Afrique;

d) La quatrième Conférence régionale pour l'Afrique a donné aux centres nationaux de liaison la possibilité d'examiner en détail les progrès accomplis aux niveaux national, sous-régional et régional. La cinquième Conférence régionale pour l'Afrique, qui doit se tenir peu de temps avant la cinquième Conférence des Parties, sera centrée sur les recommandations faites par le Groupe de travail spécial ainsi que sur les principaux points inscrits à l'ordre du jour de la cinquième Conférence des Parties.

Tableau 10. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l'Asie en 2000-2001
(en dollars)

Objet de dépense	Budget de base Dépenses effectives au 30 juin 2001	Budget de base Dépenses estimatives du 1 ^{er} juil. au 30 déc. 2001	Budget de base Total estimatif des dépenses	Fonds suppl. Dépenses effectives au 30 juin 2001	Fonds suppl. Dépenses estimatives du 1 ^{er} juil. au 31 déc. 2001	Fonds suppl. Total estimatif des dépenses au 31 déc. 2001
Dépenses de personnel (1 D-1*, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 G)	678 715	313 640	992 355	3 000	80 000	83 000
Consultants et experts	64 709	110 000	174 709	68 848	40 000	109 848
Frais de voyage des représentants et participants	0	0	0	462 016	135 000	597 016
Frais de voyage du personnel	102 569	43 000	145 569	142 790	65 000	207 790
Services contractuels	0	0	0	31 899	25 000	56 899
Dons	0	0	0	684 045	135 000	819 045
Total	845 993	466 640	1 312 633	1 393 598	480 000	1 873 598

* Un poste D-1 et un poste G ont été imputés au sous-programme Asie; leur titulaire assume des fonctions dans le cadre de la coordination de la politique en matière de programme.

33. Sur le montant estimatif de 1 312 633 dollars du budget de base, 992 355 sont destinés aux traitements et autres dépenses de personnel, 145 569 aux frais de voyage du personnel envoyé à des réunions nationales, sous-régionales ou régionales et 174 709 à des consultants et experts chargés de donner des conseils dans le cadre des préparatifs des réunions régionales ou sous-régionales. Selon les estimations, un total de 1 873 598 dollars devra être tiré sur le Fonds supplémentaire pour appuyer les activités de facilitation.

34. Il convient de souligner en ce qui concerne le sous-programme relatif à la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l'Asie que dans ce cadre sont menées certaines activités d'appui aux pays d'Europe orientale et centrale. En raison de certaines dispositions administratives en vigueur au sein du secrétariat de la Convention, le poste du fonctionnaire s'occupant principalement des activités intéressant les pays concernés est imputé au sous-programme Asie. Une fois entrée en vigueur la nouvelle annexe relative à la mise en œuvre de la Convention en Europe orientale et centrale, les activités seront inscrites dans un nouveau sous-programme pour l'exercice biennal 2000-2003.

35. Les pays touchés Parties d'Asie et certains pays touchés Parties d'Europe centrale et orientale ont bénéficié d'une aide aux fins de l'élaboration du rapport national que devait examiner la Conférence des Parties à sa quatrième session, ce dans le cadre de trois ateliers sous-régionaux ainsi que par l'octroi d'une certaine assistance financière et technique. En outre, la formulation et le lancement des programmes d'action nationaux ont été appuyés. L'intégration des activités prioritaires inscrites aux programmes d'action nationaux dans les stratégies d'appui aux pays du Pacifique a été renforcée dans le cadre d'un atelier organisé en mai 2001 en coopération avec le secrétariat de l'ACP. Une assistance a par ailleurs été fournie en vue d'intensifier le rôle des centres de liaison nationaux dans cinq pays d'Asie centrale et quatre pays d'Europe orientale. Des préparatifs en prévision de la tenue d'une réunion chargée de faciliter la conclusion d'accords de partenariat aux fins de la mise en œuvre du programme d'action national de la Chine ont été entrepris.

36. Des réunions préparatoires en vue de la mise en place d'un programme d'action sous-régional pour lutter contre la désertification dans le bassin de la mer d'Aral ont été organisées en juillet 2000 et avril 2001. Il sera organisé en septembre 2001 en Ouzbékistan une réunion sur le rôle que pourraient jouer les organisations non gouvernementales d'Asie centrale dans l'élaboration de ce programme d'action sous-régional. Le secrétariat participera en juillet 2001, au Tadjikistan, à une réunion sur l'établissement de projets de lutte contre la désertification dans le cadre du plan d'action régional pour l'environnement pour l'Asie centrale et contribuera à l'intégration du programme d'action sous-régional pour lutter contre la désertification dans les activités de ce dernier plan d'action régional. À l'échelon régional, il est prévu de tenir en septembre 2001, à Prague, une réunion à l'intention des pays Parties à la Convention d'Europe centrale et orientale.

37. Le secrétariat a participé activement à des réunions touchant le programme sous-régional pour l'Asie occidentale dont l'exécution est coordonnée par le bureau régional du PNUE en Asie occidentale, conformément à une décision prise par les pays Parties lors d'une réunion tenue à Dubaï en 2000. Il s'agit de créer des sites pilotes pour les réseaux thématiques 1 et 2 sur les ressources en eau et les questions liées au couvert végétal, respectivement. Le comité directeur réuni durant la session du Groupe de travail spécial pour revoir les différents avant-projets soumis par le Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA) et le Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches a décidé d'élaborer des propositions concernant la création de bases de données sur les activités, passées ou en cours, dans la région.

38. La troisième conférence régionale pour les centres de liaison d'Asie a eu pour objet d'examiner, de façon approfondie et détaillée, les rapports nationaux et la mise en œuvre de la Convention en Asie. La quatrième réunion des centres de liaison d'Asie, tenue en juin 2001,

s'est penchée surtout sur le processus d'élaboration ou de mise en œuvre des programmes d'action nationaux et sur les activités futures susceptibles de bénéficier d'un financement du FEM. Pour ce qui est des réseaux thématiques pour l'Asie, un groupe de travail sur le RT 1 s'est tenu, le RT 2 et le RT 3 ont été officiellement lancés et les travaux préparatoires relatifs au RT 4 sont en cours.

39. S'ajoutant aux activités susmentionnées, plusieurs autres réunions et séminaires ont été facilités par l'intermédiaire de diverses institutions sous-régionales, régionales et non gouvernementales. Le secrétariat a en outre fourni des services d'expert et un appui à ces activités de facilitation par l'entremise de l'unité de coordination régionale pour l'Asie.

40. Les résultats des activités de facilitation peuvent se récapituler comme suit:

a) Trente-sept pays Parties d'Asie et d'Europe centrale et orientale ont soumis dans les délais impartis leur rapport national à l'intention de la quatrième session de la Conférence des Parties;

b) Les préparatifs concernant deux programmes d'action sous-régionaux, l'un pour l'Asie occidentale et l'autre pour l'Asie centrale, vont bon train;

c) L'appui institutionnel apporté aux centres de liaison nationaux de cinq pays d'Asie centrale et quatre pays d'Europe orientale a contribué à une sensibilisation accrue aux questions liées à la Convention;

d) Trois autres pays d'Asie et deux pays d'Europe centrale et orientale ont finalisé leur plan d'action national depuis 1999, portant à neuf le nombre total de ces programmes. Plusieurs autres pays de la région ont lancé le processus d'élaboration de leur programme d'action national durant l'exercice biennal. L'intégration de ces programmes dans les stratégies de développement a été intensifiée en coopération avec des partenaires multilatéraux et bilatéraux;

e) Le RT 1 sur la surveillance et la gestion de la désertification est passé au stade opérationnel. Un groupe d'experts a jeté les bases de nouveaux travaux en fournissant 24 rapports sur les méthodes de surveillance et d'évaluation appliquées dans les pays des différents membres. Le RT 2 sur l'agroforesterie et la conservation des sols dans les zones arides, semi-arides et subhumides et le RT 3 sur la gestion des parcours et la fixation des dunes de sable ont été lancés sur la base d'un consensus régional. Les éléments des programmes et les modalités opérationnelles ont été examinés puis adoptés. Pour ce qui est du RT 4 sur la gestion des ressources en eau pour l'agriculture dans les zones arides, semi-arides et subhumides et du RT 5 sur le renforcement des capacités d'atténuation des effets de la sécheresse et de lutte contre la désertification, ils en sont au stade préparatoire.

Tableau 11. Dépenses au titre de la facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en 2000-2001 (en dollars)

Objet de dépense	Budget de base Dépenses effectives au 30 juin 2001	Budget de base Dépenses estimatives du 1 ^{er} juil. au 30 déc. 2001	Budget de base Total estimatif des dépenses	Fonds suppl. Dépenses effectives au 30 juin 2001	Fonds suppl. Dépenses estimatives du 1 ^{er} juil. au 31 déc. 2001	Fonds suppl. Total estimatif des dépenses au 31 déc. 2001
Dépenses de personnel (1 L-5, 1 P-3, 1 G)	348 059	185 200	533 259	0	0	0
Consultants et experts	121 100	100 500	221 600	113 729	20 000	133 729
Frais de voyage des représentants et participants	0	0	0	110 963	141 000	251 963
Frais de voyage du personnel	93 151	38 000	131 151	32 931	85 000	117 931
Services contractuels	0	0	0	2 000	20 000	22 000
Dons	0	0	0	324 537	108 000	432 537
Total	562 310	323 700	886 010	584 160	374 000	958 160

41. Sur les 886 010 dollars nécessaires, selon les estimations, au titre du budget de base, 533 259 sont destinés aux traitements et autres dépenses de personnel, 221 600 aux consultants et 131 151 aux frais de voyage du personnel. Un montant estimatif de 958 160 dollars devra être tiré sur le Fonds supplémentaire pour appuyer les activités de facilitation.

42. Au cours de l'exercice biennal, tous les pays de la région sont devenus Parties à la Convention. Le secrétariat a prêté son concours pour faciliter l'organisation de séminaires nationaux de sensibilisation dans cinq autres pays Parties. Les pays touchés Parties d'Amérique latine et des Caraïbes ont été aidés à élaborer leur rapport national pour la quatrième session de la Conférence des Parties grâce à une réunion de coordination et à une assistance technique et financière.

43. Sont appuyés également la formulation, dans deux pays, d'un programme d'action national et le lancement, dans d'autres pays, de programmes de ce type. On prépare aussi, dans deux pays, l'organisation de réunions de consultation entre les pays touchés Parties et leurs partenaires de développement en vue de la mise en œuvre des programmes d'action nationaux. En consultation avec les pays de la région, le secrétariat établit également le calendrier de la formulation d'autres programmes d'action nationaux, en application de la décision 8/COP.4.

44. Il a été organisé, en coopération avec le secrétariat de l'ACP, une réunion sur l'intégration des activités prioritaires liées à la lutte contre la dégradation des terres dans la stratégie d'appui aux pays; cette réunion s'est tenue dans les Caraïbes en mai 2001, dans le cadre de l'accord de partenariat ACP-UE.

45. Le secrétariat appuie également l'organisation de trois ateliers sur les synergies entre les instruments traitant de l'environnement et les instruments traitant du développement durable au niveau national en Bolivie, à Cuba et à El Salvador. Les premiers éléments d'un projet de synergie au niveau régional concernant les sept pays d'Amérique centrale ont été élaborés.

46. À l'échelon régional, la sixième réunion régionale des pays Parties d'Amérique latine et des Caraïbes a donné l'occasion d'un examen approfondi et détaillé, des rapports nationaux et de la mise en œuvre de la Convention dans la région. La septième réunion régionale se tiendra en août 2001 au Chili pour examiner les résultats du Groupe de travail spécial pour la région, particulièrement les questions liées à la valorisation des connaissances traditionnelles et à l'utilisation des repères et indicateurs.

47. Le secrétariat a fourni, par l'intermédiaire de l'unité de coordination régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, un nouvel appui aux activités de facilitation. Il a continué de soutenir la publication en ligne du bulletin d'information qui est envoyé, par le biais du Réseau d'information sur la lutte contre la désertification en Amérique latine et dans les Caraïbes (DESELAC), à plus de 350 abonnés (centres de liaison nationaux, autorités gouvernementales, ONG, milieux enseignants et représentants des communautés touchées). Toujours par l'intermédiaire de ce réseau, le secrétariat a aidé certains pays à améliorer leur propre connexion au système régional d'information sur la désertification.

48. Le secrétariat facilitera l'organisation au Venezuela, en septembre 2001, d'un atelier régional sur la gestion des bassins versants qui donnera l'occasion d'examiner des questions précises telles que l'échange d'informations, la gestion et l'utilisation des bases de données, la coopération régionale et sous-régionale et la définition des projets.

49. Compte tenu de la plate-forme interrégionale de coopération entre les pays Parties d'Afrique et d'Amérique latine et des Caraïbes, un séminaire s'est tenu à Cuba avec la participation d'experts venus de Cuba, du Mali et du Venezuela pour échanger des vues sur des questions liées à la dégradation des terres, particulièrement à la salinité des sols. Les pays qui ont assisté à la réunion ont formulé des propositions de projet précises qu'ils ont décidé de soumettre au FEM pour financement.

50. Les résultats des activités peuvent se récapituler comme suit:

- a) Trente pays ont soumis leur rapport national et les 33 pays que compte la région sont tous devenus Parties à la Convention;
- b) Durant l'exercice biennal 2000–2001, six pays de la région ont organisé un séminaire national de sensibilisation, avec pour résultat une participation accrue du grand public et de la communauté scientifique à la lutte contre la dégradation des terres dans la région;
- c) Le programme d'action national de deux autres pays est en voie de finalisation;

d) Cuba et la Bolivie ont continué de préparer les consultations en vue de la mise en place d'accords de partenariat à la mise en œuvre de leur programme d'action national. Le nombre total des programmes d'action nationaux qui ont été finalisés est de sept. L'intégration de ces programmes dans les stratégies de développement a été renforcée durant les processus consultatifs entre les pays concernés et leurs partenaires de coopération;

e) Le vif intérêt qu'a suscité l'élaboration de projets de synergies au niveau national a déjà été étudié dans trois pays. Ce plan sera élargi à d'autres pays, en collaboration étroite avec les organisations d'environnement et les organisations de développement durable pertinentes. Les modalités d'exécution des trois projets sous-régionaux, ainsi que du programme d'action régional, ont été définies.

Tableau 12. Dépenses engagées en 2000-2001 pour faciliter la mise en œuvre et la coordination dans la région de la Méditerranée septentrionale et d'autres pays (en dollars)

Objet de dépense	Budget de base Dépenses effectives au 30 juin 2001	Budget de base Dépenses estimatives du 1 ^{er} juil. au 31 déc. 2001	Budget de base Total estimatif des dépenses	Fonds suppl. Dépenses effectives au 30 juin 2001	Fonds suppl. Dépenses estimatives au 31 déc. 2001	Fonds suppl. Total estimatif des dépenses au 31 déc. 2001
Dépenses de personnel (1 P-4, 1 G)	226 238	90 880	317 118	0	0	0
Consultants et experts	0	0	0	6 190	0	6 190
Frais de voyage des représentants et participants	0	0	0	19 854	0	19 854
Frais de voyage du personnel	1 816	9 000	10 816	7 646	0	7 646
Services contractuels	0	0	0	0	0	0
Dons	0	0	0	0	0	0
Total	228 054	99 880	327 934	33 690	0	33 690

51. Le budget de base estimatif total (327 934 dollars) sert à financer les traitements et autres dépenses de personnel. Les services de secrétariat destinés au sous-programme pour la région de la Méditerranée septentrionale ont servi aussi en 2000 au programme Direction exécutive et administration (DEA). En 2001, ce sera au tour de la DEA de fournir les services de secrétariat nécessaires au sous-programme pour la région de la Méditerranée septentrionale. Le financement des activités de facilitation par le Fonds supplémentaire est estimé à 33 690 dollars.

52. Les activités de facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région de la Méditerranée septentrionale ont consisté notamment à fournir un appui technique au processus d'élaboration ou de mise en œuvre des programmes d'action nationaux dans les pays de la Méditerranée septentrionale ainsi qu'au processus d'élaboration ou de mise en œuvre des programmes d'action régionaux. Des réunions à l'échelon ministériel et des réunions des centres de liaison des pays visés à l'annexe IV ont été organisées durant la période considérée avec la participation du secrétariat. Au niveau interrégional, un appui technique a été fourni à l'organisation d'un atelier méditerranéen sur les relations entre la Convention et d'autres conventions pertinentes ainsi qu'à l'organisation d'une réunion sur la dégradation des terres et la désertification dans la région de la Méditerranée.

53. Les résultats des activités de facilitation peuvent se récapituler comme suit:

a) L'appui technique apporté aux activités des centres de liaison nationaux et à l'organisation de réunions régionales a contribué à promouvoir la Convention et à renforcer sa mise en œuvre dans les pays concernés. À l'échelon régional, la finalisation et l'adoption des objectifs des programmes d'action régionaux et la mise en route des réseaux thématiques ont été facilitées;

b) L'aide apportée à la préparation des sessions de la Conférence des Parties et des réunions du Groupe de travail spécial a contribué à la présentation, par les pays de la région, de rapports nationaux et régionaux de qualité.

3.5. Relations extérieures et information et ONG

Tableau 13. Dépenses engagées en 2000-2001 au titre des relations extérieures et de l'information et des ONG
(en dollars)

Objet de dépense	Budget 2000-2001	Dépenses effectives au 30 juin 2001	Dépenses estimatives au 31 déc. 2001	Total estimatif des dépenses	%	Montant estimatif total du Fonds supplémentaire
Dépenses de personnel (1 P-4, 1 P-3, 2 P-2, 1 G)	712 200	528 740	182 000	710 740	99,8	135 748
Consultants et experts	84 000	43 780	40 000	83 780	99,7	36 472
Frais de voyage des participants et représentants	0	0	0	0	0,0	476 236
Frais de voyage du personnel	150 000	92 997	57 000	149 997	100,0	135 829
Services contractuels	0	0	0	0	0,0	48 492
Dons	0	0	0	0	0,0	176 530
Total	946 200	665 517	279 000	944 517	99,8	1 009 307

54. Au titre du budget de base estimatif total (944 517 dollars), 710 740 sont destinés aux traitements et autres dépenses de personnel, 83 780 aux services de consultants et 149 997 aux frais de voyage du personnel. Ces derniers concernent les réunions ayant un rapport avec la Convention, en particulier celles des organes directeurs d'autres conventions de Rio et d'institutions partenaires, ainsi que les réunions s'inscrivant dans le cadre de l'Assemblée générale. Les consultants ont aidé à rédiger des documents techniques et à rassembler des informations sur les synergies avec d'autres conventions, ainsi qu'à établir d'autres documents destinés à la Conférence des Parties. Le coût de l'appui aux ONG et celui des services contractuels devraient s'élever à 1 009 307 dollars, à tirer sur le Fonds supplémentaire.

55. Les activités relatives aux relations extérieures et à l'information portent principalement sur trois points: la coordination interinstitutions, la coopération avec les organisations non gouvernementales et l'information.

56. S'agissant de la coordination interinstitutions, il faut signaler notamment la participation active à des réunions et à des consultations périodiques avec les principales institutions partenaires appuyant la mise en œuvre de la Convention. L'élaboration de mémoires destinés à renforcer la coopération avec ces partenaires s'est poursuivie.

57. Au chapitre de la coopération avec les organisations non gouvernementales, il faut mentionner l'aide apportée à la participation des ONG à la Conférence des Parties et à d'autres réunions connexes, l'accroissement de leurs capacités de communication et de sensibilisation et le renforcement de leurs moyens institutionnels. Les ONG sont par ailleurs aidées à coordonner leur contribution aux conférences sous-régionales, régionales ou mondiales traitant de la lutte contre la désertification.

58. Parmi les activités d'information figurent la publication du bulletin d'information de la Convention, la réimpression des pochettes d'information sur la Convention, la production d'articles souvenirs pour les quatrième et cinquième sessions de la Conférence des Parties et les préparatifs de la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification, le 17 juin, en particulier l'attribution du prix «17 juin» du journalisme. La participation de représentants des médias à la quatrième session de la Conférence des Parties a été facilitée et on prévoit des prestations similaires durant la cinquième session. Toujours dans le cadre de l'information, il est prévu en outre de collaborer avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Gouvernement italien en vue de la production d'une pochette pédagogique sur la désertification et de l'établissement d'une base de données à l'intention des médias et d'une base de données sur les publications relatives à la Convention. Le site Web de la Convention a été amélioré et a suscité des réactions très positives de la part des utilisateurs.

59. Les résultats de ces activités peuvent se récapituler comme suit:

a) Les relations avec les secrétariats des autres conventions pertinentes ainsi qu'avec les institutions financières internationales et d'autres organisations intergouvernementales ont été renforcées;

b) La contribution des ONG participantes est reconnue et le rôle important qu'elles jouent dans la formulation des projets, programmes et politiques de mise en œuvre de la Convention est établie. Dans diverses réunions, les ONG ont attiré l'attention sur les problèmes

que connaissent les communautés locales et sur les manières d'aborder les questions de désertification et de dégradation des terres. Sur le plan local, les ONG jouent un rôle essentiel en favorisant la participation à la base et l'application des meilleures pratiques dans la mise en œuvre de la Convention;

c) Le dialogue intersectoriel et interrégional, tout comme la sensibilisation au problème de la désertification, ont été encouragés et facilités grâce à des documents d'information mettant en relief le caractère mondial de la désertification et ses liens avec d'autres problèmes sociaux et environnementaux, notamment la biodiversité et les changements climatiques.

3.6. Administration et finances

Tableau 14. Dépenses en 2000-2001 au titre de l'administration et des finances
(en dollars)

Objet de dépense	Budget 2000-2001	Dépenses effectives au 30 juin 2001	Dépenses estimatives du 1 ^{er} juill. au 31 déc. 2001	Total estimatif des dépenses au 31 déc. 2001	En pourcentage des dépenses inscrites au budget 2000-2001
Dépenses de personnel	0	0	0	0	0,0
Autres dépenses relatives au personnel	499 200	427 205	82 000	509 205	102,0
Consultants et experts	100 000	33 799	66 000	99 799	99,8
Frais de voyage du personnel	110 000	46 912	63 000	109 912	99,9
Services contractuels	504 400	266 181	230 000	496 181	98,4
Dépenses générales de fonctionnement	369 700	164 093	160 000	324 093	87,7
Fournitures et accessoires	100 000	43 542	55 000	98 542	98,5
Mobilier et équipement	50 000	10 757	38 000	48 757	97,5
Contribution aux activités communes	300 000	201 320	100 000	301 320	100,4
Total	2 033 300	1 193 809	794 000	1 987 809	97,8

60. Au titre de ce programme, un montant estimatif de 1 987 809 dollars inscrit au budget de base servira à financer les dépenses suivantes: traitement du personnel temporaire, voyages effectués au titre de l'administration et des finances et dépenses générales de fonctionnement du secrétariat de la Convention, à savoir les frais de communication (téléphone, télécopie, affranchissement, valise diplomatique), la location et l'entretien des bureaux du secrétariat, l'achat de fournitures et accessoires, la location et l'entretien du matériel de photocopie et de télécopie et les services contractuels en rapport avec la préparation de la quatrième session de la Conférence des Parties à Bonn. Comme cela a déjà été indiqué au tableau 21 du document ICCD/COP(5)/2/Add.1, le surcoût de 835 000 dollars, y compris les dépenses générales liées à la tenue de la quatrième session de la Conférence des Parties à Bonn, a été financé par

le «Fonds de Bonn», un apport supplémentaire additionnel du Gouvernement allemand et des économies réalisées sur le budget de base. Le coût des services contractuels afférents à l'organisation de la réunion du Groupe de travail spécial tenue en mars 2001 est imputé sur ce programme.

61. Au chapitre des résultats du programme Administration et finances, il faut signaler notamment:

- a) L'amélioration de la qualité des rapports présentés aux bailleurs de fonds sur l'utilisation de leurs contributions volontaires et de la ponctualité de la soumission de ces rapports;
- b) La mise au point des définitions d'emploi et des procédures de recrutement pour tous les postes approuvés;
- c) L'application du système d'appréciation du comportement professionnel (PAS);
- d) L'institution de contrôles financiers et administratifs internes et la définition des orientations à cet égard de manière à ce que toutes les ressources soient comptabilisées, contrôlées et utilisées correctement;
- e) La mise en place d'un système automatisé interne de surveillance financière;
- f) L'aide à la première vérification externe des comptes du secrétariat.

3.7 Mécanisme mondial

Tableau 15. Recettes et dépenses du Mécanisme mondial en 2000
(en dollars)

	2000		Pourcentage d'utilisation	
	Montant projeté au 31 déc. 2000	Montant effectif au 31 déc. 2000		
RECETTES				
<i>Solde reporté de 1999</i>	178 419	178 419		
<i>Ajustement sur l'année précédente</i>		60 000		Voir ci-après
CONTRIBUTIONS				
Budget de la Convention	1 300 000	1 093 400		
À verser en 2001		206 600		
Contributions aux frais généraux de gestion, soit 8 % de 1 300 000 dollars	104 000	0		
À verser en 2001		104 000		
Total	1 582 419	1 642 419		

DÉPENSES	Budget total pour 2000	Budget effectif selon les registres comptables		
1. Dépenses de personnel	800 000	712 000	89 %	
2. Frais de voyages officiels	205 000	194 000	95 %	
3. Consultants et personnel auxiliaire engagé pour une courte durée	159 000	152 000	96 %	
4. Dépenses générales de fonctionnement	4 000	2 000	50 %	
5. Fournitures et accessoires	65 000	31 000	48 %	
6. Services contractuels	95 000	50 000	53 %	
7. Séminaires, réunions de consultation et ateliers	150 000	114 000	76 %	
Total partiel	1 478 000	1 255 000	85 %	
Ajustement sur l'année précédente		60 000		Voir ci-dessus
Sommes engagées, à recevoir (arrondis inclus)		18 892		
8. Frais des services liés au FIDA	104 000	104 000	100 %	
Total	1 582 000	1 437 892	91 %	
<i>Solde reporté sur 2001</i>		204 527		
		1 642 419		

62. À sa troisième session, la Conférence des Parties a approuvé pour le Mécanisme mondial un budget de 1,3 million de dollars pour l'année 2000. Un montant de 178 419 dollars a été reporté de 1999 sur 2000, portant à 1 478 419 dollars le montant total disponible pour l'année, auquel il convient d'ajouter les 104 000 dollars de frais généraux de gestion, soit un total de 1 582 419 dollars.

63. Le tableau 15 indique le montant des crédits et les sommes effectivement dépensées sur chaque ligne budgétaire. Il en ressort que 91 % du budget ont été utilisés à la fin de l'année, montant qui, corrigé des ajustements sur l'année précédente, autorise un solde à reporter sur 2001 de 204 572 dollars. Quarante-trois pour cent de ce montant étaient liés aux coûts du personnel engagé pour le Mécanisme mondial pour une durée déterminée, le coût total de cet élément à imputer au budget ne pouvant être déterminé qu'à la fin de l'exercice financier. Le solde de 57 % était lié à d'autres catégories d'éléments traduisant un léger retard dans l'exécution des activités connexes.

64. La situation actuelle du budget révisé pour 2001, compte tenu du solde reporté de 2000 indiqué ci-dessus, figure au tableau 16. À la fin du mois de juillet, 72 % de ce budget étaient engagés. On s'attend actuellement à une utilisation d'au moins 98 % du budget au 31 décembre. La raison de cette projection d'utilisation inférieure à 100 % est que les coûts définitifs, particulièrement ceux qui sont liés au personnel engagé pour une durée déterminée,

ont des chances d'être inférieurs aux crédits alloués, certains d'entre eux ne pouvant être déterminés avec certitude qu'après la fin de l'année. L'un des facteurs à prendre en considération à cet égard est la fluctuation du taux de change lire italienne/dollar É.-U., qui sert à déterminer l'indemnité de poste applicable et à calculer les traitements des agents des services généraux (ces deux dernières années, le raffermissement du dollar É.-U. s'est soldé par des économies plutôt que par des pertes ou des dépenses supplémentaires).

Tableau 16. Recettes et dépenses du Mécanisme mondial en 2001
(en dollars)

	2001 ¹			
	Montant projeté au 31 déc. 2001	Montant effectif au 30 juin 2001		
RECETTES				
<i>Solde reporté de 2000</i>	204 527	204 527		
CONTRIBUTIONS				
Budget de la Convention	1 350 000	0		
À verser		1 350 000		
Contribution aux frais généraux de gestion, soit 8 % de 1 350 000 dollars	108 000	0		
À verser		108 000		
Total	1 662 527	1 662 527		
DÉPENSES	Budget total	Montant effectif selon les registres comptables	Fonds engagés au 31 juillet 2001	Total estimatif des dépenses au 31 déc. 2001
1. Dépenses de personnel	876 000	321 271	848 732	848 732
2. Frais de voyage officiels	213 000	61 751	136 402	213 000
3. Consultants et personnel auxiliaire engagé pour une courte durée	340 000	35 436	58 768	340 000
4. Dépenses générales de fonctionnement	35 257	7 386	10 069	32 000
5. Fournitures et accessoires	65 000	5 077	44 570	65 000
6. Services contractuels	25 000	182	12 566	25 000
Total partiel	1 554 257	431 103	1 111 107	1 523 732
7. Frais des services liés au FIDA	108 000	0	27 354	108 000
Total	1 662 257	431 103	1 138 461	1 631 732

¹Ces chiffres n'englobent pas les montants à recevoir au 30 juin 2001.

**B. Contribution supplémentaire du Gouvernement du pays d'accueil (Fonds de Bonn)
au financement des activités liées à la Convention**

65. Une contribution supplémentaire de 2 millions de DM (900 577 dollars) a été reçue du Gouvernement du pays d'accueil au cours de l'exercice biennal 2000-2001 pour le financement des activités et manifestations liées à la Convention, comme indiqué au tableau 17.

Tableau 17. Contribution supplémentaire du Gouvernement du pays d'accueil (Fonds de Bonn) au financement des activités liées à la Convention pour 2000-2001 (en dollars)

Activité	Dépenses effectives
Dépenses effectives au 30 juin 2001	
Quatrième session de la Conférence des Parties – personnel temporaire – autres dépenses*, y compris la préparation et la location des installations et équipements destinés à la Conférence et les services fournis par le personnel local	291 799
Réunion de certains centres de liaison africains sur les processus consultatifs et les accords de partenariat (Cotonou, Bénin, février 2000)	25 007
Deuxième Forum Afrique-Amérique latine et Caraïbes (Bamako, Mali, mars 2000)	50 800
Atelier sur la dégradation des terres et la désertification en Europe centrale et orientale (Bruxelles, Belgique, mai 2000)	9 680
Réunion sur les systèmes d'alerte précoce (Bonn, Allemagne, mai-juin 2000)	21 918
Appui à la réunion de lancement du réseau thématique sur l'agroforesterie et la conservation des sols pour l'Afrique (Lomé, Togo, juin 2001)	37 825
Appui à la réunion de lancement du réseau thématique sur la gestion des ressources en eau pour l'agriculture pour l'Asie (Damas, Syrie, mai 2001)	37 000
Appui à l'organisation conjointe, par le secrétariat de la Convention et l'ACP, d'un atelier sur l'intégration des programmes d'action nationaux dans les stratégies d'appui aux pays de l'ACP (Cotonou, Bénin, février 2001)	100 942
Appui à l'organisation d'un atelier sur l'élaboration d'un programme de travail commun entre le secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification et le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique sur la question de la diversité biologique des terres sèches et subhumides (Bonn, Allemagne, avril 2001)	40 000
Appui à la préparation d'un atelier technique sur la gestion des bassins versants (Caracas, Venezuela, juillet 2001)	35 000
Appui à la préparation technique du troisième forum afro-asiatique sur la mise en œuvre de la Convention (Oulan-Bator, Mongolie, juin 2001)	20 000
Appui à l'organisation de la réunion du groupe spécial d'experts sur les systèmes d'alerte précoce (Fuji-Yoshida, Japon, juin 2001)	27 000
Total, dépenses effectives	696 971
Dépenses estimatives au 31 décembre 2001	
Appui à l'organisation d'un atelier sur l'établissement de relations synergiques entre les trois conventions de Rio au niveau national (La Paz, Bolivie, juillet 2001)	40 000

Activité	Dépenses effectives
Appui aux activités du réseau thématique sur l'agroforesterie et la conservation des sols pour l'Asie (Inde, juillet 2001)	30 000
Appui au lancement du réseau thématique sur les parcours et le développement des cultures fourragères (Nairobi, Kenya, mai 2001)	30 000
Total, dépenses estimatives	100 000
Total partiel	796 971
Dépenses d'appui aux programmes (13 %)	103 606
Dépenses totales	900 577

*Financées en partie par des fonds supplémentaires

C. Fonds spécial pour la participation

Tableau 18. Situation du Fonds spécial pour la participation
Rapport sur les dépenses au 30 juin 2001
(en dollars)

Recettes	
Solde reporté de 1999	405 455
Intérêts accumulés et ajustements portant sur des années antérieures	0
Contributions encaissées en 2000-2001	840 321
Contributions reçues pour le Groupe de travail spécial	50 869
Transfert depuis le budget de base (décision 4/COP.4)	332 400
Intérêts échus en 2000-2001	50 067
Recettes totales, 2000-2001	1 679 112
Dépenses	
Réunions du bureau et consultations informelles	120 432
Frais de voyage de 166 participants à la quatrième session de la Conférence	622 549
Frais de voyage de 217 participants à la cinquième session de la Conférence	1 103 930
Frais de voyage de 89 participants à la session du Groupe de travail spécial	278 983
Total, dépenses directes	2 125 894
Dépenses d'appui aux programmes (13 %)	276 366
Total, dépenses estimatives	2 402 260
Déficit	(723 148)

66. Comme indiqué au tableau 18 ci-dessus, un montant de 50 869 dollars a été reçu au titre du Fonds spécial pour la participation afin de faciliter la participation de représentants de pays en développement à la réunion du Groupe de travail spécial tenue à Bonn en mars 2001. Conformément à la décision 4/COP.4, le transfert entre le budget de base et le Fonds spécial pour la participation devra être ajusté en conséquence lors de la clôture des comptes en fin d'année.

67. Les dépenses totales au titre du Fonds pour la participation au cours de l'exercice biennal sont estimées à 2 402 260 dollars, somme comprenant les dépenses d'appui aux programmes (13 %).

III. RESSOURCES HUMAINES

A. Budget de base

68. Le tableau des effectifs du secrétariat approuvé au titre du budget de base 2000-2001 compte 30 postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 13 postes d'agents des services généraux. Une opération de recrutement est en cours en vue de pourvoir quelques postes vacants. Il convient cependant de noter que, si 43 postes ont été approuvés, le budget approuvé correspondant n'a pas suffi à financer le coût de six postes (4 P-4, 1 P-2 et 1 agent des services généraux).

Tableau 19. Comparaison des postes approuvés et des postes pourvus pour 2001 au 30 juin 2001

Catégorie	Approuvés	Pourvus	Sexe		Région				
			H	F	Afrique	Asie	Europe	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord
SSG	1	1	1	0	1	0	0	0	0
D-1	2	1	1	0	0	0	1	0	0
P-5	6	5	4	1	1	1	2	1	0
P-4	10	6	4	2	2	1	2	0	1
P-3	7	6	5	1	3	1	0	2	0
P-2	4	1	0	1	1	0	0	0	0
Total partiel	30	20	15	5	8	3	5	3	1
Agents des services généraux	13	13	3	10	3	3	5	1	1
Total	43	33	18	15	11	6	10	4	2

B. Dépenses d'appui aux programmes

69. L'ONU a émis à l'intention du secrétariat de la Convention au cours de l'exercice biennal 2000-2001 un avis d'allocation de crédit d'un montant total de 770 000 dollars, destiné à couvrir les traitements et autres dépenses de personnel relatifs à un poste de P-5, un poste de P-3 et 11 postes d'agents des services généraux ainsi que la location et l'entretien du matériel et les frais de communication. Ce crédit a été demandé conformément à la décision adoptée par la Conférence des Parties à sa deuxième session. Les recettes d'appui aux programmes financent certains des postes du personnel administratif et financier du programme Administration et finances ainsi que le coût des services de liaison. Ayant eu à assumer davantage de fonctions et responsabilités administratives et financières qui relevaient auparavant de l'ONU, le secrétariat de la Convention continue de négocier pour obtenir une part plus importante des recettes d'appui aux programmes provenant des fonds d'affectation spéciale de la Convention, en vue de renforcer les capacités de l'unité administrative et financière.

IV. RÉSERVE DE TRÉSORERIE

70. Au paragraphe 9 des règles de gestion financière de la Convention, il est stipulé ce qui suit: «Il est maintenu, dans le cadre du Fonds général, une réserve de trésorerie dont la Conférence des Parties fixe périodiquement le niveau par consensus. Cette réserve de trésorerie a pour objet d'assurer la continuité des opérations en cas de manque temporaire de liquidités. Elle est reconstituée dans les meilleurs délais au moyen des contributions recouvrées». Au 30 juin 2001, il n'y avait pas eu lieu de puiser dans cette réserve.

71. À sa deuxième session, la Conférence des Parties a réaffirmé que la réserve de trésorerie maintenue dans le cadre du Fonds général serait fixée à un niveau représentant 8,3 % des dépenses du budget de base.

V. SERVICES ADMINISTRATIFS COMMUNS À BONN

72. Les vérificateurs externes aux comptes ont étudié en mars 2001 les possibilités de mise en place de services administratifs communs à Bonn. Il a été recommandé que l'on suive ce dossier de près, en se fondant sur une analyse coûts-avantages détaillée entreprise par chacune des organisations participantes. Le Secrétaire exécutif tient à poursuivre les consultations avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques au cours de l'exercice biennal à venir.
